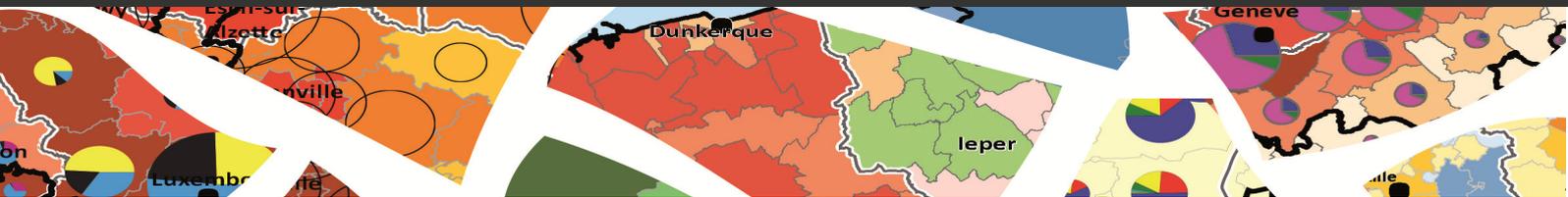


Etude sur l'observation statistique des territoires transfrontaliers 2010-2012

Résumé



A la demande de la **Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)**¹, la **Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)**² et la **Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)**³ ont mené en 2010 une étude sur l'observation statistique des territoires transfrontaliers. Cette étude faisait suite à une étude expérimentale achevée en 2006, produite par la MOT pour la DATAR, et qui ne prenait en considération que 3 sites, Genève, Longwy et Dunkerque.

L'étude actuelle porte sur 10 sites transfrontaliers⁴ et sur 7 frontières différentes et s'est attachée à :

- **Identifier des thématiques stratégiques prioritaires** qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement de ces espaces spécifiques.
- Définir une **méthodologie pour collecter les informations statistiques** et déterminer les sources (organismes des pays et régions qui produisent ces données).
- **Construire des indicateurs** et produire des fiches de métadonnées⁵ (définition et calcul des indicateurs, périodicité, périmètre concerné etc...).



¹ **DATAR** : Administration de mission à vocation interministérielle qui prépare, impulse et coordonne les politiques d'aménagement du territoire menées par l'Etat.

² **MOT** : Structure de gouvernance multi niveaux d'initiative gouvernementale, de statut associatif, regroupant de nombreuses collectivités frontalières et en charge d'assister les services de l'Etat sur les questions transfrontalières, de fournir une assistance aux collectivités et autres organismes concernés, de produire des études et de mettre en réseau les différents acteurs de niveaux local, régional, national et européen.

³ **FNAU** : Fédération regroupant dans une association l'ensemble des agences d'urbanisme françaises. 8 agences d'urbanisme frontalières ont participé à ce travail.

⁴ Dunkerque-Flandres Occidentale, Lille-Kortrijk-Tournai, Luxembourg, Sillon Lorrain, Strasbourg, Bâle, Genève, Nice, Espace Catalan, Pays basque.

⁵ Les indicateurs sélectionnés sont : Densité de population ; Structure par âge comparé : Moins de 15 ans, de 15 à 64 ans, et plus de 64 ans ; indice de jeunesse ; Taux de croissance démographique annuel moyen ; Population par nationalité du pays voisin ; Population par nationalité du pays voisin par classe d'âge ; Flux de travailleurs frontaliers (par taux sur le nombre total d'actifs et en valeur absolue) ; Flux de travailleurs frontaliers par CSP (en valeur absolue et répartition relative entre CSP) ; Densité d'emploi ; Nombre d'étudiants au lieu d'études

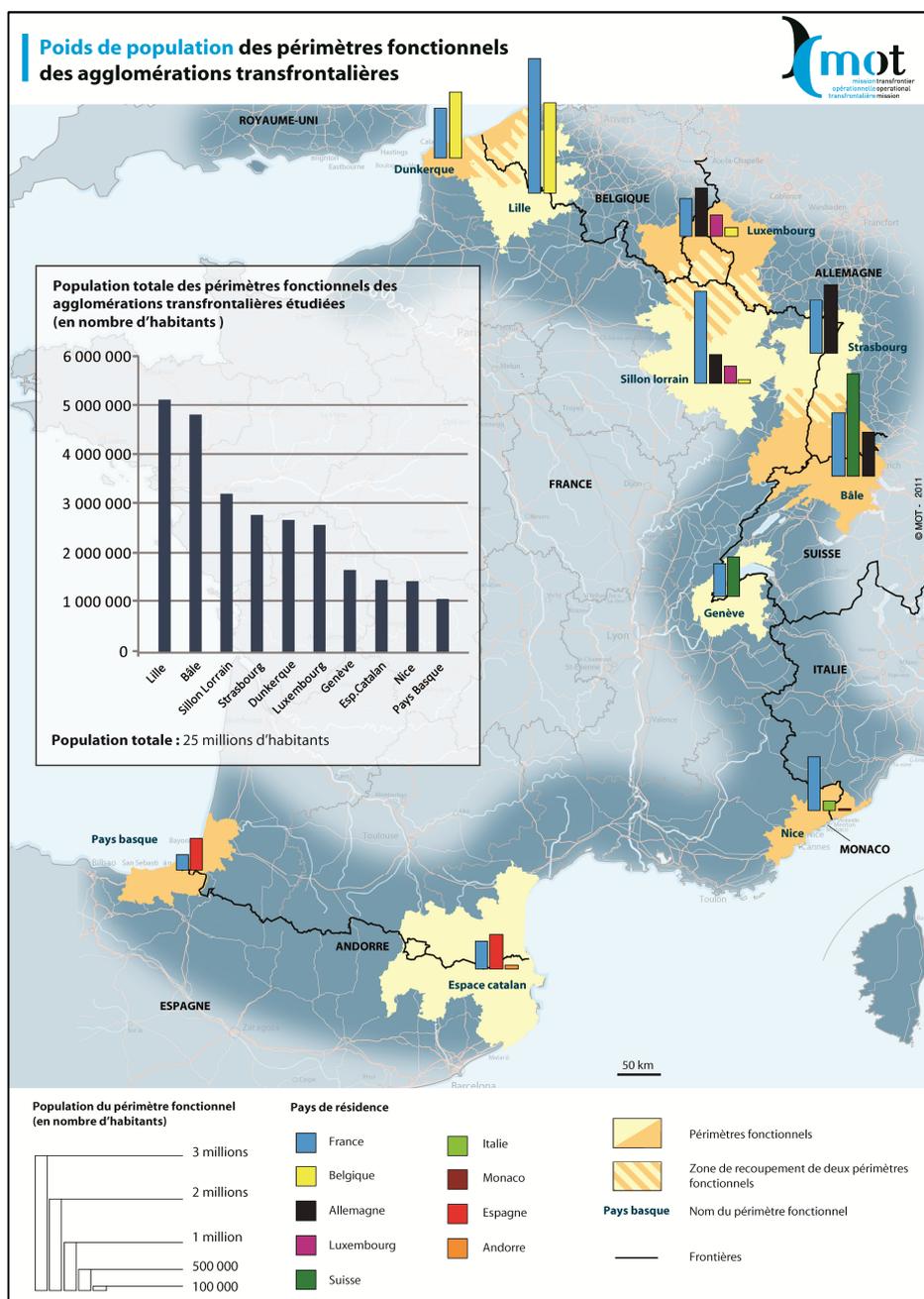
- Créer un modèle de base de données géo référencées multi scalaires qui puisse être régulièrement actualisée.
- **Concevoir une charte cartographique**⁶ commune aux agences d'urbanisme qui permette de représenter chacun des territoires à la même échelle, avec une légende commune à l'ensemble des territoires transfrontaliers analysés. La cartographie repose sur un maillage préalablement défini qui correspond principalement aux cantons côté français, aux communes belges, aux cantons luxembourgeois, aux communes et aux Kreis allemands, aux districts suisses, aux regroupements communaux ad hoc pour l'Italie, aux communes et comarques pour l'Espagne. Le résultat obtenu correspond à une centaine de cartes différentes produites spécialement à cette occasion par les différentes agences d'urbanisme impliquées dans l'étude,
- En fonction de la disponibilité des indicateurs sélectionnés ⁷ pour chacun des 10 territoires étudiés, **produire une analyse globale de chacun des 10 sites** mais également une **analyse transversale, indicateur par indicateur**, afin de **mettre en comparaison** le fonctionnement de chacun des 10 territoires transfrontaliers étudiés,
- Produire enfin une série de **grandes lignes transversales d'analyse et de conclusions** permettant de mieux comprendre, à travers les indicateurs utilisés, le fonctionnement tout à fait singulier et spécifique de ces territoires à forts enjeux que sont les espaces transfrontaliers,
- Sur la base des **constats produits**, notamment ceux concernant les obstacles techniques majeurs relatifs à la comparabilité et à la disponibilité des statistiques, **produire des recommandations** pour une meilleure mise en réseau des instituts producteurs de statistiques dans les zones frontalières, une sensibilisation des différents Etats voisins de la France pour leur soutien à une coordination des administrations et des instituts statistiques dans ce champ d'activité ; enfin une sensibilisation de la Commission Européenne à cet enjeu européen fondamental d'une meilleure connaissance du fonctionnement de ces zones de « couture » et de jonction entre les Etats européens.

Au final, cette étude permet, dans ses dernières productions, d'initier **un référentiel a minima de l'observation statistique des espaces transfrontaliers**. Le référentiel sera disponible sur le site internet de l'observatoire des territoires de la DATAR dès 2013.

⁶ Cette charte cartographique a été élaborée par l'UMS RIATE dans sa première version au cours de l'étude menée par la MOT en 2006-2007.

Quelques points à retenir dans les grandes lignes d'analyse transversale :

Les territoires transfrontaliers se caractérisent par une **dynamique fonctionnelle contrastée**, à la mesure de leur **variété géographique**.



Leur **fonctionnement territorial en partie classique**, ne fait pas d'eux des aberrations géographiques ; ils présentent les gradients habituels centres-périphéries... mais ceux-ci sont exacerbés si le centre de l'agglomération est dans un pays et la périphérie dans un autre.

Ces **espaces suivent dans de nombreux domaines, les comportements de leur territoire national d'appartenance**, en dépit de leur position frontalière (en termes de démographie notamment, où les comportements se rattachent très nettement aux

tendances observées au niveau national dans les pays concernés, le dynamisme démographique français en étant un bon exemple en comparaison avec plusieurs pays voisins).

Ces territoires transfrontaliers **tirent autant profit de la frontière** (taux de chômage plus faibles, revenus plus élevés...), **qu'ils ne la subissent** (dépendance économique réelle d'une partie des territoires frontaliers français avec une forte résidentialisation de leur économie, phénomène de navettes domicile-travail massif, où la frontière joue un rôle de filtre appauvrissant des qualifications demandées...). Ces territoires transfrontaliers subissent d'ailleurs de plein fouet les processus d'internationalisation et de mondialisation, tout en constituant des creusets de la construction européenne, les rendant d'autant plus intéressants à observer.

Les phénomènes de métropolisation qui s'y développent sont surtout liés à la présence d'un pôle urbain majeur dominant d'un côté de la frontière (Genève, Bâle, Lille...) et moins à l'addition des forces et effectifs en présence de part et d'autre de la frontière. Enfin, ces espaces présentent une intégration fonctionnelle diversifiée qui justifie la mise en place d'une gouvernance transfrontalière⁸, aujourd'hui plus ou moins engagée.

Recommandations :

Face au constat d'**hétérogénéité des données** (thèmes, zonages, périodes) de part et d'autre des frontières, il est plus que jamais nécessaire de poursuivre le travail engagé, de recenser l'information statistique existante sur les territoires situés de part et d'autre des frontières.

Au-delà des démarches locales et souvent ponctuelles, il convient de s'inscrire dans un processus de plus long terme en :

- Complétant et enrichissant le référentiel de données et d'indicateurs.
- Référençant ces informations dans un **catalogue partagé** qui identifiera les producteurs et/ou les sources de données.

Cette coordination peut s'opérer :

- Par la mise en réseau des différents instituts statistiques concernés, selon un protocole d'échanges de pratiques et de programmes de travail sur tel ou tel indicateur.
- Par un scénario plus ambitieux qui verrait un engagement des administrations de l'aménagement du territoire de la France et de ses pays voisins en faveur d'une observation coordonnée et impliquant les instituts statistiques producteurs des données, les programmes européens (Interreg, Espon) permettant le co-financement de telles démarches, enfin l'implication le cas échéant des équipes de recherche spécialisées.

⁸ Les périmètres bénéficiant de structures de gouvernance transfrontalière ont été cartographiés en juxtaposition des périmètres fonctionnels étudiés